

Concertation préalable au projet de sécurisation du remplissage du barrage de Montbel à partir du Touyre

Compte-rendu de l'atelier n°2 : Hydromorphologie du Touyre, 28 novembre 2018

1. Contexte et objectif de la réunion

- **Contexte de la réunion** : Atelier thématique participatif n°2 portant sur l'**hydromorphologie du Touyre**, dans le cadre de la concertation préalable du projet de sécurisation du remplissage du barrage de Montbel à partir de la rivière Touyre.
- **Date, heure, lieu** : mercredi 28 novembre 2018, 18h30 à 21h, Salle Catalpa, Lérans
- **Objectifs** :
 - Présenter aux participants un éclairage technique et des éléments de cadrage sur l'hydrologie, l'hydrobiologie et l'hydromorphologie d'un cours d'eau, et de la rivière Touyre.
 - Lors d'un travail en table ronde : amener les participants à identifier leurs attentes concernant les études à réaliser dans le cadre du projet, et plus particulièrement l'étude « Débit Minimum Biologique » (DMB) qui sera menée en 2019 et qui conditionnera la poursuite du projet.
 - Permettre un temps d'échange avec la salle, recueillir les questions et avis.
- **Modalités d'encadrement de la réunion** :
 - Réunion animée par Renaud Dupuy de Neorama, cabinet spécialisé dans l'accompagnement de démarches de concertation,
 - Présence de l'équipe projet : Conseil Départemental de l'Ariège et Artelia (AMO) dans un rôle d'expert.
 - Présence de François TUTIAU, garant de la concertation

2. Participants

27 personnes ont signé la liste d'émargement :

- Habitants des communes environnantes (Montbel, Lérans, Mirepoix, Chalabre),
- Agriculteurs,
- Élus des communes de Lérans, Mirepoix et Montbel,
- Représentants de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique,
- Membres de l'Association des Naturalistes Ariégeois (ANA),
- Représentants de centres d'activités nautiques du secteur (Club de Voile des Rives de Lérans, Club de Canoë-Kayak),
- Représentants du Syndicat du Bassin du Grand Hers (SBHG).

Étaient également représentés :

- Le Conseil Départemental de l'Ariège,
- L'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- La Direction Départementale des Territoires (DDT09),
- L'Institution Interdépartementale de l'Aménagement du Barrage de Montbel,
- Le SMDEA 09.

3. Déroulé de la réunion

L'atelier s'est déroulé selon les 4 phases suivantes :

- **Introduction** (50 min)
 - Ouverture de la séance par Henri Barrou, Maire de Lérans (5 min)
 - Présentation introductive de Jean-François Rummens, Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement, Conseil Départemental de l'Ariège (10 min)
 - Présentation de la démarche de concertation préalable, des objectifs et du déroulé de l'atelier par Renaud Dupuy du cabinet Neorama (5 min)
 - Diffusion du support vidéo « Des cours d'eau en pleine forme » de l'Agence Française pour la Biodiversité, permettant d'introduire des notions générales sur le fonctionnement d'un cours d'eau (5 min)
 - Présentation d'éléments techniques de cadrage liés à l'hydromorphologie du Touyre et les scénarii et hypothèses du projet par Guillaume Thouvenin et Anne-Claire Badel du bureau d'études Artelia (20 min)
 - Questions/Réponses autour de la présentation technique (5 min)
- **Travail en tables rondes** : identification des possibles attentes concernant les études à réaliser dans le cadre du projet, et plus particulièrement l'étude « Débit Minimum Biologique » (DMB) (50 min)
- **Restitution commune** (15 min)
- **Synthèse du maître d'ouvrage** (10 min)

4. Compte-rendu des échanges

4.1. Présentations introductives

- La séance a été **introduite par Henri Barrou, Maire de Lérans**
 - M. Barrou a tout d'abord souligné la **localisation géographique stratégique de Lérans par rapport au projet** de sécurisation du barrage de Montbel : « *Lérans est effectivement en première ligne dans ce projet d'adduction du Touyre pour le remplissage du barrage de Montbel : c'est la commune traversée par le Touyre et nous avons sur les rives de Lérans un aménagement touristique. Nous sommes donc très intéressés par ce projet* ».
 - Il a ensuite rappelé la **nécessité et la pertinence du dispositif de concertation** mis en place : « *Cette concertation a pour but d'avoir un échange d'expertise, et aussi de donner lieu à des avis qui sont parfois différents. Elle me paraît pertinente et nécessaire* ».
 - Il a enfin prié les participants de **bien vouloir excuser son absence** pour le reste de la séance.
- **Jean-François Rummens, Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement au Conseil Départemental de l'Ariège** a réalisé une première présentation, déclinant les éléments suivants :
 - Rappel concernant la **démarche de concertation et le contexte de l'atelier**
 - Réunion qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de concertation préalable au projet de sécurisation du remplissage de barrage de Montbel par le Touyre.

- Atelier qui fait suite à la réunion publique d'ouverture de la démarche de concertation et à l'atelier n°1 organisé à Mirepoix sur la thématique de la qualité de l'eau.
- Présentation de la **thématique de l'atelier n°2 : l'hydrologie, l'hydrobiologie et l'hydromorphologie** de la rivière – « *Nous allons parler débit d'eau, quantité d'eau et vie de cette rivière Touyre* ».
- Présentation du **déroulé de l'atelier**
- **Présentation des démarches engagées en amont du projet** par le Conseil Départemental depuis 2016 :
 - 2016 : Étude de pré faisabilité technique et économique afin de vérifier la crédibilité de la possibilité de sécurisation du remplissage du barrage de Montbel à partir du Touyre
 - 2017 : Phase d'information et de vulgarisation des éléments constitutifs de l'étude de pré faisabilité et échanges avec les partenaires institutionnels et financiers potentiels (Préfet de Région, Conseils Départementaux concernés, Région Occitanie, Institution de Montbel, etc.) afin d'étudier les possibles compléments financiers par rapport à la réalisation du projet
 - 2018 : Engagement de la démarche de concertation préalable
- Point sur la **gouvernance du projet**
 - Un **protocole d'accord** signé entre les différents partenaires stratégiques du projet
 - **Trois niveaux de gouvernance**
 - Un Comité Stratégique de Suivi piloté par le Préfet de Région
 - Un Comité de Pilotage présidé par le Président du Conseil Général de l'Ariège
 - Un Comité Technique animé par les services du Département qui prépare l'ordre du jour du Comité de Pilotage et analyse les cahiers des charges techniques pour la réalisation des études liées au projet.
 - La possibilité de **mettre en place un groupe contact** : « *Il y avait, en 2017, la possibilité d'intégrer à la gouvernance un groupe contact pour y retrouver l'ensemble des groupes d'acteurs et des opérateurs du territoire. Aucune association sollicitée n'a donné suite, mais ce groupe contact a tout intérêt à voir le jour, si on poursuit le projet ne serait-ce qu'au niveau des études. Il serait important de voir un groupe d'acteurs aux côtés de ces différents comités qui nous aide à être vigilants sur un certain nombre de points* ».

Jean-François Rummens a ensuite précisé que **la possibilité de réaliser le projet de sécurisation du remplissage du barrage de Montbel serait conditionnée par deux études décisives** :

- Une **première étude sur la qualité de l'eau** afin de vérifier qu'elle puisse être assurée sur la durée.
- Une **deuxième étude sur l'hydrobiologie de la rivière dite DBM : Débit Minimum Biologique du Touyre**, à réaliser sur une année complète et quatre saisons, dont l'objectif est de vérifier les débits théoriques qui permettent de garantir la préservation de la vie de la rivière, la reproduction et le déplacement des espèces.

« *L'étude de pré faisabilité de 2016 avait pour objet de faire ressortir un certain nombre d'éléments techniques et économiques du projet. A aucun moment elle n'a permis de vérifier ou de se confronter*

à des éléments liés à l'environnement et à la vie de la rivière. **Ces études liées à la qualité de l'eau et à l'hydrobiologie de la rivière serviront à décider si on peut aller plus loin dans le projet.** En aucun cas aujourd'hui l'idée du prélèvement est de mettre à mal et de détériorer cette biodiversité du lit de la rivière. Elles sont donc essentielles. Ce soir, nous allons débattre et en discuter, et **il faudra que ces études nous amènent les éléments favorables pour pouvoir poursuivre.** Le cas échéant, le projet ne sera pas poursuivi ».

Il a enfin souligné qu'il restait également des **hypothèses techniques à confirmer** :

- **La localisation et le type de prise d'eau**
 - Alimentation gravitaire
 - Alimentation par refoulement
- L'opportunité ou non de **réalimenter le Touyre depuis Montbel** en période de basses eaux.

« *Le juge de paix, ce n'est pas vous, ce n'est pas nous, c'est la ressource en eau et donc la rivière Touyre. Ce sont les résultats de ces études qui nous permettront de dire que l'on continue ou non* ».

La présentation complète de M. Rummens est disponible sur la page dédiée au projet sur le site internet du Département de l'Ariège.

➤ **Renaud Dupuy du cabinet Neorama** a ensuite rappelé **les modalités de participation et d'information du public** dans le cadre de la concertation préalable sur le projet :

- Une réunion publique d'ouverture,
- 3 ateliers thématiques participatifs,
- Une conférence « Eau et Changement Climatique » au Casino de Lavelanet,
- Une exposition itinérante mise à disposition du public dans 4 mairies du territoire et à l'Hôtel de Département,
- Des registres mis à disposition dans les 59 mairies du périmètre de la concertation,
- La possibilité de réaliser des contributions via la rubrique participative sur la page dédiée au projet sur site du Conseil Départemental de l'Ariège (www.ariège.fr),
- La mise à disposition de deux adresses mail pour adresser ses avis, questions et remarques
 - Mail de M. François Tutiau, garant de la concertation nommé par la Commission Nationale du Débat Public : francois.tutiau@garant-cndp.fr
 - Adresse mail dédiée au projet : concertationtouyre@ariège.fr
- Une réunion publique de clôture qui permettra de réaliser la synthèse des contributions recueillies lors de la concertation et de présenter les réponses amenées par le maître d'ouvrage et les bureaux d'étude associés sur le projet.

Il a également précisé qu'à l'issue de la concertation préalable :

- Le garant réalisera, dans un délai d'un mois, un bilan qui résumera le déroulé de la démarche (bilan transmis à la CNDP et rendu public sur le site du Conseil Départemental de l'Ariège).
- Le maître d'ouvrage devra présenter, au plus tard deux mois après le rendu du bilan du garant, un rapport présentant les enseignements qu'il tire de la concertation et dressant les mesures jugées nécessaires à mettre en place pour tenir compte de ces enseignements.

La présentation complète de M. Dupuy est disponible sur la page dédiée au projet sur le site internet du Département de l'Ariège.

- Pour répondre à la demande d'éclairage technique formulée par plusieurs participants lors du premier atelier, le **support vidéo « Des cours d'eau en pleine forme » de l'Agence Française pour la Biodiversité a été diffusé**, permettant d'introduire des notions générales sur le fonctionnement d'un cours d'eau (disponible sur le lien suivant : <https://www.dailymotion.com/video/x68zm3i>)
- **Guillaume Thouvenin et Anne-Claire Badel du bureau d'études Artelia** (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) ont présenté aux participants **un éclairage technique lié à l'hydromorphologie d'un cours d'eau et à celle du Touyre en particulier.**

Guillaume Thouvenin a tout d'abord décliné **divers éléments caractérisant l'hydromorphologie** du Touyre :

- Le Touyre draine un **bassin versant de 110 km²**. En plus d'être allongé, il a pour particularité d'être dépourvu d'affluents majeurs.
- **Une pluviométrie contrastée** selon les variations d'altitude depuis les hauteurs vers les Monts d'Olmes, au-dessus de Montferrier, jusqu'à la confluence avec l'Hers (entre 1 500 mm/an sur la partie amont et 800 mm/an sur sa partie aval). **Le Touyre connaît un régime pluvio-nival** : « *c'est-à-dire qu'en hiver et surtout au printemps avec la fonte des neiges sur les Monts d'Olmes, on a des niveaux de hautes eaux, et en période estivale, nous sommes sur de basses eaux, de manière marquée et contrastée* ».
- **Un contexte karstique** : sources en amont, pertes au profit de l'Hers entre Villeneuve et Laroque d'Olmes.
- En matière de topographie : des contrastes marqués en fonction de l'altitude :
 - Des pentes fortes sur le secteur de Montferrier qui viennent se casser en amont de Villeneuve d'Olmes jusqu'à la confluence avec l'Hers.
 - Une pente moyenne de 3,9% qui reste élevée par rapport aux cours d'eau voisins.
- **Un lit sinueux** avec une dynamique fluviale forte en matière de transports sédimentaires.
- En termes d'altimétrie : une **tendance à l'exhaussement du lit du Touyre en amont** de Montferrier et un **décassement** sur sa partie aval.
- Le Touyre n'a **pas connu de modifications majeures de son tracé** depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, en dehors des aménagements artificiels générés par l'activité humaine.
- **Un lit très artificialisé entre Villeneuve et Laroque d'Olmes** (nombreux seuils, busages, ponts, murets, levées de terre, etc.) : contexte piscicole perturbé
- Une **configuration plus naturelle à l'aval de Laroque** avec de la végétation en berge
- Des **usages très sectorisés** :
 - Alimentation en eau potable sur la partie amont (1,9 Mm³, usage majoritaire)
 - Industrie sur la partie médiane (1,3 Mm³, usage qui s'est considérablement réduit)
 - Agriculture sur la partie aval (0,1 Mm³, usage minoritaire)

Il a ensuite **rappelé les deux scénarios envisagés pour le projet** : « *des scénarios qui se déclinent eux-mêmes en sous-scénarii qui ont vocation à être creusés plus tard puisque nous n'en sommes qu'à l'étape de l'étude préliminaire* ».

- **Scénario 1 : Alimentation au plus près par pompage (2,2 km)**
« *Un scénario avec une conduite plus courte mais qui oblige à remonter une ligne topographique et à mettre en place un pompage* ».

○ **Scénario 2 : Alimentation gravitaire (5,5 km)**

« Une option qui oblige à plus que doubler la longueur de l'alimentation mais qui présente un double avantage : une alimentation gravitaire qui se fait naturellement et qui permet de prélever des eaux en amont de la station d'épuration de Laroque d'Olmes ».

Anne-Claire Badel est ensuite revenue sur **les enjeux de l'étude DMB, Débit Minimum Biologique, à mener en 2019**, en déclinant les éléments suivants :

- **La notion de prise d'eau et de seuil** : « Deux hypothèses de conduite sont à l'étude pour relier la rivière au barrage, mais pour pouvoir les mettre en place, il faudra un ouvrage spécifique qui s'appelle une prise d'eau. Pour alimenter cette conduite, il faudra garantir un niveau suffisant en eau. Pour cela, on va créer un seuil, qui permet d'avoir des hauteurs d'eau suffisamment importantes pour pouvoir alimenter cette fameuse conduite. Ce que l'on voit : un débit qui arrive de l'amont qui va partiellement partir sur cette conduite et de l'eau encore disponible à l'aval de ce seuil. Une prise d'eau, c'est ça : une partie du débit prélevée et une autre laissée à la rivière sur sa partie aval ».
- **Les caractéristiques requises pour la prise d'eau à mettre en œuvre**
 - **Qu'elle ne soit pas un obstacle pour les poissons** : « nous aurons ce seuil qui va permettre d'alimenter la prise d'eau, mais qui devra être franchissable. Il existe des dispositifs comme des passes à poissons qui permettent de monter et descendre la rivière pour franchir cet obstacle ».
 - **Qu'elle ne vienne pas bloquer les sédiments** : « il faut étudier les dispositifs nécessaires à cela, à l'exemple d'un seuil mobile qui, en cas de crue, s'abaisse pour que les sédiments charriés puissent transiter ».
 - **Qu'elle ne vienne pas aggraver les zones inondables**
 - **Que le débit soit suffisamment important dans le « tronçon court-circuité »** (partie aval de la prise d'eau où le débit est moindre) pour assurer la vie biologique des espèces aquatiques : garantir le débit minimum biologique.
- **La définition du DMB, Débit Minimum Biologique**, selon le Code de l'Environnement : « Tout ouvrage à construire dans le lit d'un cours d'eau doit comporter des dispositifs maintenant dans ce lit un débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces vivant dans les eaux au moment de l'installation de l'ouvrage »
- **Les deux objectifs de l'étude DMB** :
 - Définir le DMB **en période de remplissage du barrage** pour caler le débit réservé de la prise d'eau
 - Définir le DMB **hors période de remplissage** pour statuer sur l'opportunité de réalimenter le Touyre en étiage
- **Les trois missions du bureau d'études en charge de l'étude DMB**
 - Une mission **d'appropriation du contexte écologique** du Touyre (caractéristiques physiques, état des berges, espèces aquatiques du cours d'eau, etc.).

- La **détermination du DMB** selon un protocole défini.
- La définition d'un **protocole de suivi** en cas de réalisation du projet.

La présentation complète de M. Thouvenin et Mme Badel est disponible sur la page dédiée au projet sur le site internet du Département de l'Ariège.

4.2. Questions/Réponses autour de la présentation technique

- **Une participante** a émis des réserves concernant la **représentativité de l'étude DMB qui sera menée sur la seule année 2019**, en soulignant les variations de pluviométrie d'une année à l'autre.
 - ⇒ Anne-Claire Badel d'Artelia a répondu que l'objectif de cette étude menée en basses et moyennes eaux serait **de parvenir à extrapoler et créer un modèle** qui permette de représenter le fonctionnement du cours d'eau pour de très faibles et très hauts débits.
 - ⇒ Guillaume Thouvenin a ajouté que **ce modèle serait également corrélé avec des données de suivi existantes du Touyre** (ex : mesures et données hydrobiologiques prélevées via la station de Lérans).
- **Arnaud Essertel, habitant d'une commune environnante**, s'est interrogé sur **l'intégration, dans cette étude, de prévisions liées au changement climatique** et notamment à la fonte des neiges.
 - ⇒ Guillaume Thouvenin a répondu que cette étude ne servira pas seulement à dimensionner le projet mais **qu'elle constituera également un état 0 pour que le débit de restitution soit recalculé et recalé en fonction de l'évolution des débits du Touyre**. « *L'idée est que l'ouvrage ne soit pas figé et qu'il puisse évoluer dans le temps pour s'adapter aux changements de débits du Touyre* ».
 - ⇒ Sur ce point, Anne-Claire Badel a précisé qu'il y aurait des incertitudes sur la pluviométrie mais qu'il y aurait sans doute moins de neige et des épisodes pluvieux plus intenses, des étiages plus précoces, un décalage des hautes eaux de printemps vers l'hiver et une baisse des débits d'étiage. « *Selon une étude déjà menée par la CACG, les espérances d'apports pour remplir Montbel depuis l'Hers avaient été évaluées avant la construction du barrage pour savoir quels étaient les volumes qu'on pouvait attendre depuis la rivière, et elles ont été réévaluées depuis la période de fonctionnement du barrage. On se rend compte que la **tendance est déjà réelle** puisqu'on a 22% de moins sur ces 20 dernières années* ».
- Un autre participant a formulé **une remarque complémentaire sur la question du changement climatique** : « *J'ai aussi entendu parler d'une augmentation des températures dans cette perspective 2050, ce qui implique une évapotranspiration beaucoup plus importante et beaucoup plus tôt certainement, par rapport à ce qu'on connaît aujourd'hui donc des risques accrus par rapport à la baisse des eaux sur le Touyre* ».

4.3. Synthèse des deux groupes de travail

➤ Méthodologie appliquée pour le travail en tables rondes

- Répartition par tirage au sort des 27 participants en **2 tables rondes**
- **Objectif** : Identifier de manière collective et pour les différents scénarii et hypothèses liés au projet (sécurisation du remplissage de Montbel via le Touyre et réalimentation du Touyre depuis Montbel en période de basses-eaux) des éléments de réponse à la question suivante : « *Dans le cadre de cette étude DMB qui va être lancée et dont le cahier des charges est à établir, selon vous qui habitez sur le territoire, à quelles questions devra-t-elle amener des réponses, sachant que les résultats de cette étude définiront clairement la suite du projet. Quels éléments devra-t-on intégrer dans cette étude et quelles sont vos craintes ? Quels éléments souhaitez-vous voir étudier ou préciser ?* »
- Format d'animation :
 - 1 à 2 animateurs du cabinet Neorama par table
 - Présence dans la salle d'experts du Conseil Départemental et du bureau d'études Artelia (AMO) afin d'apporter, au besoin, des éclairages techniques sollicités par les participants.
 - Un rapporteur par table, désigné entre les participants sur la base du volontariat.

Un participant a **manifesté son étonnement quant à la formulation de la question posée**, restreinte au seul sujet du débit minimum biologique.

⇒ Renaud Dupuy a reprécisé la question posée : « *de manière plus générale, concernant l'hydromorphologie du Touyre, quelles questions voudriez-vous voir étudier ?* ».

➤ Synthèse du Groupe N°1

⇒ **Sur les scénarii liés à la sécurisation du remplissage de Montbel par la dérivation du Touyre**

Catégorie	Points soulevés par les participants
Attentes vis-à-vis de l'étude DMB / Hydromorphologie du Touyre	Prendre en compte les phénomènes liés au changement climatique , et notamment la fonte des neiges.
	Analyser les possibles répercussions sur l'ensemble de l'écosystème du Touyre.
	Intégrer des points de repère et de comparaison avec d'autres cas similaires dans la région.
	Intégrer la thématique de la station d'épuration (fonctionnement, impacts en termes de rejets, etc.)
Autres aspects à étudier	Évaluer les impacts et retombées socio-économiques et leur répartition pour les habitants du secteur
Interrogations quant à l'opportunité du projet	Certains participants expriment la crainte de voir le projet se réaliser , notamment pour ses possibles impacts sur le fonctionnement originel de la rivière.
	D'autres demandent à ce que soient étudiées d'autres alternatives que la dérivation du Touyre, notamment en aval.
	Est également sollicité le besoin d'identifier les sources qui participent au soutien d'étiage de la Garonne , autres que la solution envisagée. Les

Catégorie	Points soulevés par les participants
	participants expriment le besoin de replacer cette problématique dans un cadre de réflexion plus global.
Autres interrogations des participants	Y a-t-il des cours d'eau souterrains ? La question se pose au regard des phénomènes karstiques qui caractérisent le Touyre.
	Quel est le coût d'un mètre cube d'eau à Toulouse dans le cadre de la réalisation du projet ?

⇒ *Sur l'hypothèse de réalimentation du Touyre en période de basses eaux*

Catégorie	Points soulevés par les participants
Interrogations quant à l'opportunité de l'hypothèse	Se pose également l'opportunité de cette hypothèse, au regard des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque d'impacter doublement la biodiversité du Touyre avec la sécurisation du remplissage d'une part, et la réinjection des eaux de Montbel dans le Touyre en période de basses eaux. ○ Si le DMB est assuré en premier lieu, pourquoi devrait-on avoir besoin de réinjecter de l'eau dans le Touyre ?
Autres interrogations	Y aura-t-il assez d'eau dans Montbel pour réalimenter le Touyre en période de sécheresse ?

➤ Synthèse du Groupe N°2

Catégorie	Points soulevés par les participants
Craintes	Les prélèvements faits sur le Touyre et la baisse des débits (qui sont déjà relativement bas le reste de l'année, 270 litres / seconde) laissent à craindre une diminution de la dilution et une concentration de la pollution , sachant qu'il reste des sédiments qui stagnent et profitent des grandes eaux pour être dilués.
Attentes vis-à-vis de l'étude DMB / Hydromorphologie du Touyre	Prendre en compte le paramètre du changement climatique et donner à l'étude un caractère prospectif.
	En réduisant le débit du Touyre, on risque d'agir sur le lit du cours d'eau et de favoriser une invasion de la végétation. On risque également d'intervenir sur la faune et la flore qui résident dans les zones humides. Se pose la question suivante : quel périmètre sera retenu pour l'étude par rapport à l'impact de cette prise d'eau sur le Touyre ? Considèrera-t-il seulement le cours d'eau, les zones humides, ou sera-t-il élargi ?
	Prendre en compte le retour d'expérience sur l'impact de la prise d'eau réalisée sur l'Hers depuis 1984 : « il serait intéressant d'avoir ce retour par rapport à ce qui va se faire sur le Touyre ».
	Quel sera l'impact du captage d'eau depuis le Touyre sur les autres usages ? (Prélèvements agricoles, nappes d'accompagnement, zones humides, etc.). S'exprime une demande de restitution de l'information sur ces impacts.
	*Sur ce point, un participant précise que la question a déjà été posée sur la foire aux questions du site de l'Ariège et qu'une réponse a été apportée :

Catégorie	Points soulevés par les participants
	<p>« Aucun impact ». Se pose la question suivante : qui donne les réponses sur ce forum ?</p> <p>→ Magali Doumenc précise qu'il s'agit de réponses apportées sur la section FAQ de la page dédiée au projet sur le site internet du Département et que les éléments apportés semblent erronés puisqu'il y aura bien évidemment une étude d'impact qui permettra de répondre à ces interrogations.</p> <p>Elle ajoute que la section FAQ sera vérifiée et corrigée au besoin.</p> <p>→ François Tutiau, garant de la CNDP, souligne que les réponses sont apportées par le maître d'ouvrage, et qu'il existe également la possibilité d'apporter ses questions via le mail du garant qui transmettra à ce dernier.</p>
	<p>A-t-on pris en compte un niveau minimum par rapport à l'écopage, sachant que Montbel est un site où les canadais viennent écoper ?</p>
Autres remarques	<p>Un participant avait décelé lors du travail en groupe un possible intérêt du projet pour la régulation des crues et l'atténuation de l'érosion des berges, sauf qu'après discussion, le groupe se rend compte que le prélèvement ne sera que de 2m³, compte tenu du débit du Touyre en crue qui sera de 100m³, et donc, que l'impact sera très faible voire nul.</p>

⇒ *Sur l'hypothèse de réalimentation du Touyre en période de basses eaux*

Catégorie	Points soulevés par les participants
Attentes vis-à-vis de l'étude DMB / Hydromorphologie du Touyre	<p>Intégrer un niveau minimum pour réalimenter le Touyre, en prenant en compte l'ensemble des contraintes en période de basses eaux.</p> <p>Dans cette hypothèse : quelle serait la nouvelle organisation des volumes d'eau ? Quel volume minimum serait affecté au Touyre et sous quelles garanties ? Quelles nouvelles règles de gestion s'appliqueraient à ces volumes d'eau ?</p>
Craintes	<p>Quel contrôle par rapport à l'exploitation des eaux ? « <i>C'est le préfet qui a le pouvoir de décision par rapport à la réserve en eau, et certains préfets ne prennent pas toujours les décisions en fonction des arrêtés.</i> »</p> <p>Se pose la question sous-jacente suivante : quelle gouvernance citoyenne peut-on envisager par rapport aux décisions qui seraient prises par rapport à l'exploitation de ces eaux ? Y a-t-il un système de contrôle ?</p>

4.4. Synthèse du Maître d'Ouvrage

Jean-François Rummens, Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement du Conseil Départemental de l'Ariège, a souligné **plusieurs points clés** suite à la synthèse des participants :

- **Risques et craintes exprimés**
 - Crainte de voir le projet se réaliser pour ses potentiels impacts sur l'état naturel du cours d'eau
 - Que le cours d'eau soit détourné
 - Crainte d'assec en été

- Possibles impacts au niveau de la station d'épuration de Laroque d'Olmes : risque de moindre dilution et de concentration des pollutions
 - Que ce soit toujours l'Ariège qui contribue au soutien d'étiage de la Garonne : s'exprime la nécessité d'une vision plus globale des besoins et sources de soutien d'étiage de la Garonne
- **Attentes et demandes formulées**
 - Quelles sont les autres alternatives au projet Touyre étudiées par le Maître d'Ouvrage ?
 - Quelles nouvelles règles de gestion des eaux du Touyre / Montbel / Hers / Ganguise ?
 - Quelle gouvernance citoyenne ? (veiller à la bonne exécution et au respect des règlements)
- **Études et expertises demandées**
 - Impact du projet à long terme : « inscrire les études en question sur la durée »
 - Évaluation de l'impact social et économique du projet au niveau du lac mais également du territoire immédiat
 - Périmètre de l'étude : faut-il aller plus loin et prendre en compte d'autres territoires ? D'autres ressources ?
 - Impact réel sur le tourisme
 - Impact sur les nappes
 - Impact sur la ripisylve, les zones humides
 - Impact sur la faune / flore
 - Étude d'impact hydrologique et hydrobiologique comparative entre Hers et Touyre
- **Remarque par rapport à la synthèse de Jean-François Rummens** : une participante a souligné le besoin d'évaluer la pertinence du projet à long terme par rapport au changement climatique. « Si ce projet a seulement une utilité à moyen terme, l'investissement vaut-il le coût ? »
 - François Tutiau, garant CNDP
 - A invité les participants à **faire parvenir leurs contributions écrites** via le mail dédié : francois.tutiau@garant-cndp.fr
 - A fait une **précision concernant une rumeur erronée** : « il y a des fausses informations qui circulent qui signalent que le garant s'oppose à ce que le sujet de l'opportunité du projet soit soulevé lors des débats. Vous voyez que cette question apparaît constamment en transversalité des discussions. Je me permets d'insister sur ce point ».